



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

L'an Deux Mille Dix-Neuf

Et Le Vingt-cinq Juillet

de 9 h 30 à 10 h 45

A LA REQUETE DE :

[REDACTED], Société Anonyme au capital de [REDACTED] dont le siège social est [REDACTED] immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [REDACTED] sous le numéro [REDACTED] agissant poursuites et diligences au nom de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Représentée par :

La SELARL SABBAAH & ASSOCIES, représentée par **Maître Jean-Luc SABBAAH**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 14, Rue Vivienne à PARIS IIème arrondissement (Tél. : 01 42 97 54 25 – Fax. : 01 42 97 56 86 – Vestiaire P 466).

Agissant en vertu :

D'un Jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES en date du 08 novembre 2018 signifié le 22 novembre 2018 et définitif ainsi qu'il appert d'un certificat de non-appel en date du 25 janvier 2019

D'une Ordonnance rendue sur requête par Monsieur le Juge de l'exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal de Grande Instance de PARIS en date du 10 Juillet 2019, me désignant, laquelle ordonnance est annexée au présent procès-verbal.

A l'effet par l'Huissier de Justice désigné :

Dans le cadre de la procédure de saisie immobilière diligentée à l'encontre de la [REDACTED] d'établir un procès-verbal de description du bien lui appartenant (lot N° 10) dépendant de l'immeuble sis 10, Rue Buzelin / 2, Impasse Molin à PARIS XVIIIème arrondissement (bâtiment B).

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussigné, Maître Pierre BENHAMOUR, Huissier de Justice Associé dans la Société Civile Professionnelle Pierre BENHAMOUR et Francis SADONE, Huissiers de Justice associés à la résidence de Paris XI^{ème} arrondissement, 109 et 111, Boulevard Voltaire,

Certifie m'être transporté ce jour, 2, Impasse Molin à PARIS XVIIIème arrondissement, bâtiment B, au deuxième étage, porte droite face, où étant assisté de :

- Monsieur QUERE Renan, Officier de Police Judiciaire, requis par mes soins ;
- Monsieur LOF, de la Société BSC SERRURERIE, requise par mes soins si besoin est ;
- Monsieur CHALAOUI Nabil, diagnostiqueur au sein de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC, en charge des diagnostics légaux ;

J'ai procédé aux constatations suivantes :

I – CONDITIONS D'OCCUPATION ET LOYER

Je frappe à la porte palière de l'appartement, objet de mes constatations.

Une personne me répond, à qui je décline mes noms, ma qualité d'Huissier de Justice. Je lui expose l'objet de ma mission.

Celle-ci me déclare se nommer [REDACTED], et occuper le logement avec son épouse, [REDACTED]

[REDACTED] m'indique qu'il est en possession d'une copie de l'ordonnance me désignant après avoir été convoqué par mes soins au présent rendez-vous de constat.

Il me précise qu'il est locataire de cet appartement depuis de très nombreuses années, et me remet copie d'un contrat de location de trois ans renouvelables, avec une prise d'effet au 12 Avril 2010, ainsi qu'une quittance de loyer du 24 Juillet 2018 émanant du [REDACTED] administrateur de biens (dont les photographies sont annexées au présent procès-verbal).

Sur ledit contrat de location, le loyer mensuel est de 610 Euros, plus 20 Euros de provisions sur charges, soit un montant total de 630 Euros par mois, charges comprises.



Il appert sur la quittance susmentionnée en date du 24 Juillet 2018 un loyer mensuel de 648,10 Euros, plus 45 Euros de provisions sur charges mensuelles, soit 693,10 Euros.

Puis, [REDACTED] ne s'opposant pas à ma mission me donne libre accès à l'appartement afin de procéder à sa description.

II – DESCRIPTION DE L'APPARTEMENT AU DEUXIEME ETAGE PORTE DROITE FACE DU BATIMENT B

HALL D'ENTREE :

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état.

Les murs et le plafond sont revêtus d'une peinture en bon état d'entretien.

Equipements :

- ✓ Il existe un bloc-évier, dont l'évier est alimenté en eau chaude / eau froide par un robinet mélangeur.

SALLE DE BAIN ET W.-C. :

Le carrelage au sol et sur les murs est en bon état.

Equipements :

- ✓ La fenêtre sur cour est à un vantail.
- ✓ Il existe une aération haute, une baignoire, un lavabo et une cuvette de W.-C.

PIECE PRINCIPALE :

Le parquet au sol est en mauvais état, dont plusieurs lames sont gonflées, tandis qu'une lame est manquante.

La peinture couvrant les murs et le plafond est défraîchie et usagée.

Equipements :

- ✓ L'espace de rangement comprend un placard mural à usage de penderie.
- ✓ La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux sur rue.

III – PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE (bâtiment B)

L'immeuble est équipé de boîtes aux lettres, et d'un digicode extérieur ne fonctionnant pas, et ne dispose pas d'ascenseur.

Le ravalement de façade sur rue est en moyen état.



Le syndic de l'immeuble est le Cabinet MICHEL HARREL (10, Rue de Florence – 75008 PARIS).

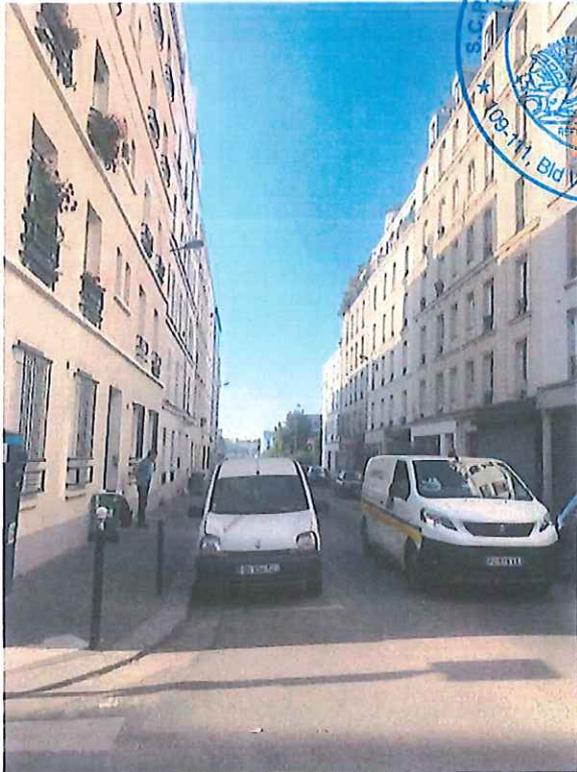
Telles sont mes constatations.

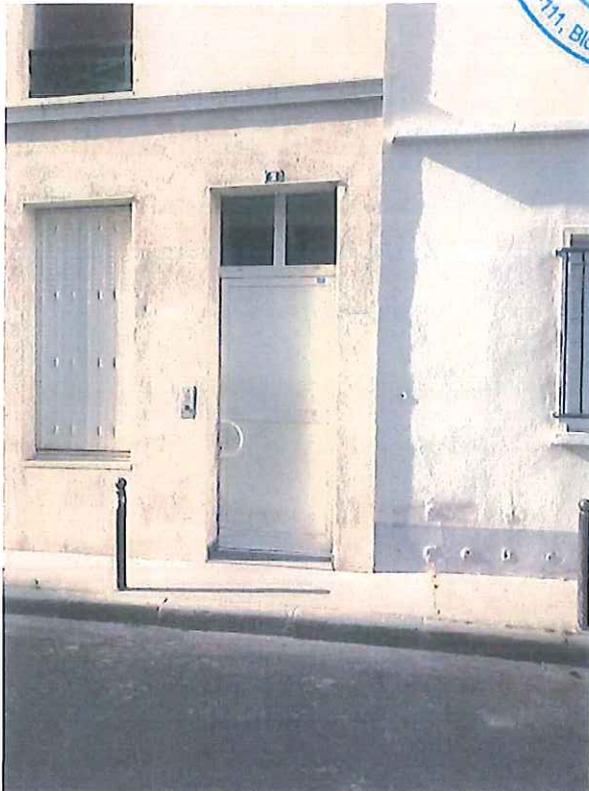
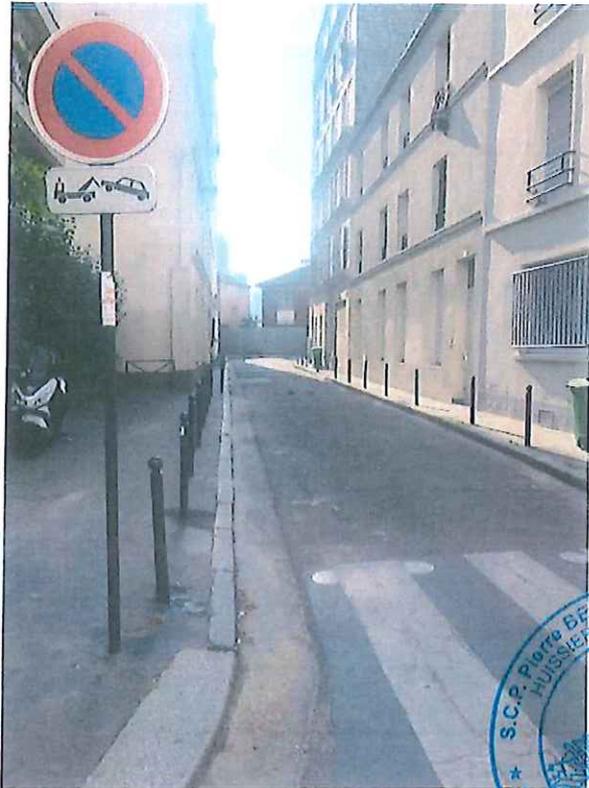
J'annexe au présent procès-verbal de description :

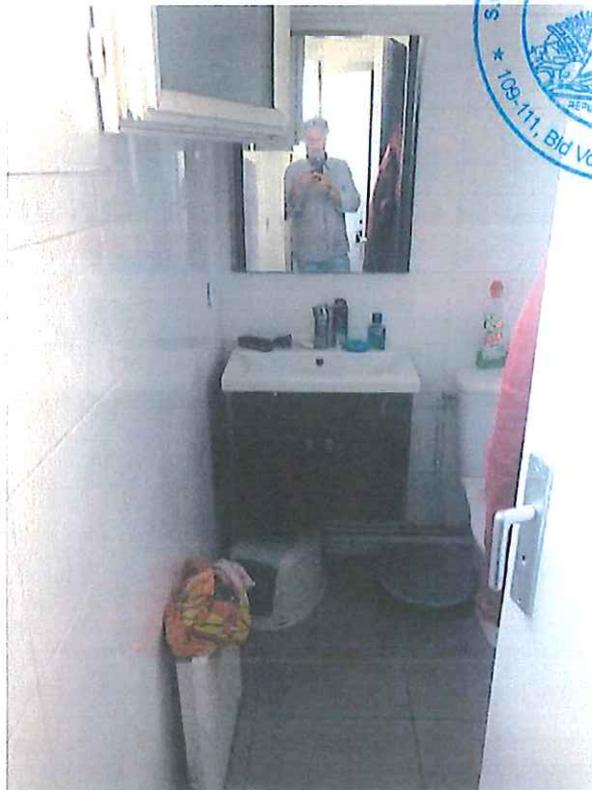
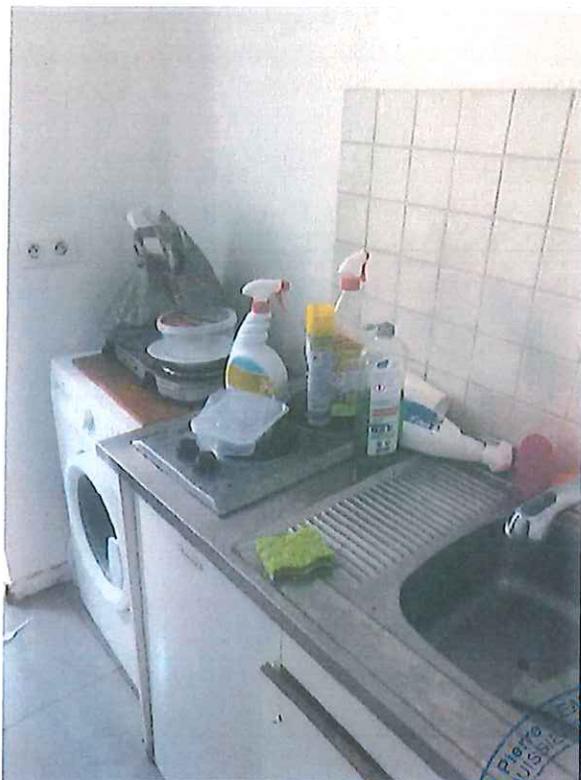
- L'ordonnance me désignant ;
- Le rapport de diagnostics légaux de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC.

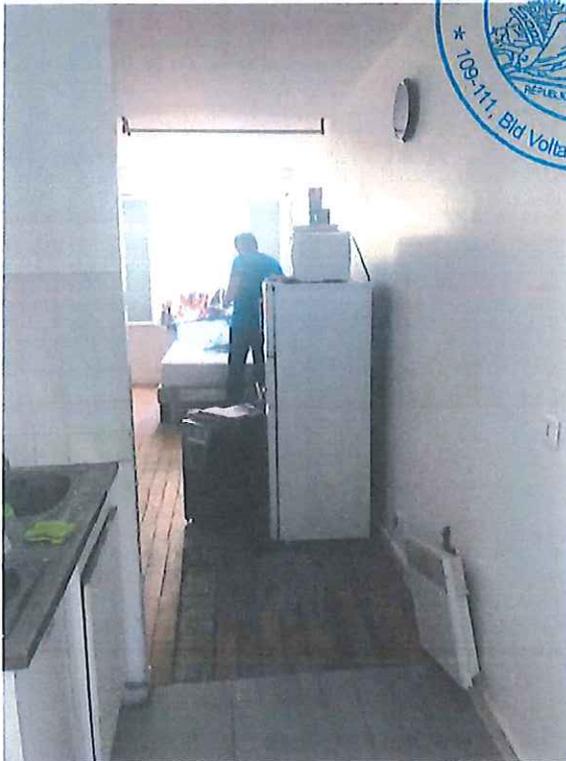
Les photographies ci-dessous, prises ce jour sur les lieux par mes soins, illustrent les constatations qui précèdent.















CONTRAT DE LOCATION
 LOCAUX VACANTS NON MEUBLES - Locataires de 18 ans

HABITATION PRINCIPALE
 PROFESSIONNELLE OU HABITATION PRINCIPALE

Locataire BAILLER M. BAILLER 10 rue de la République 75001 Paris	Propriétaire CABRET ROUX SA 10 rue de la République 75001 Paris 24 rue de la République 75001 Paris	Localités 10 rue de la République 75001 Paris
Attestations M. BAILLER 10 rue de la République 75001 Paris	Attestations M. BAILLER 10 rue de la République 75001 Paris	Conditions 10 rue de la République 75001 Paris

MONTEMENT DES PRIX
 10 rue de la République
 75001 Paris

DATE DE POURSUITE
 10 rue de la République
 75001 Paris



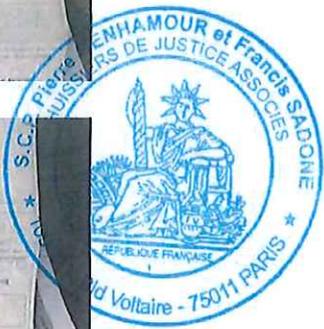
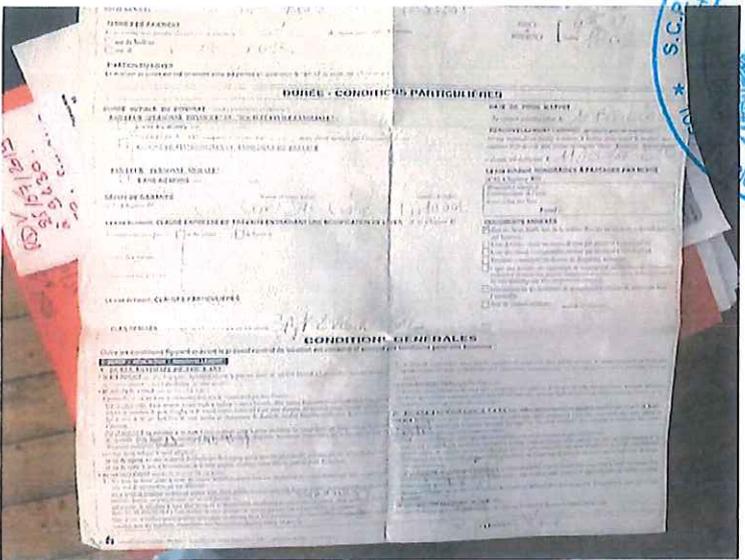
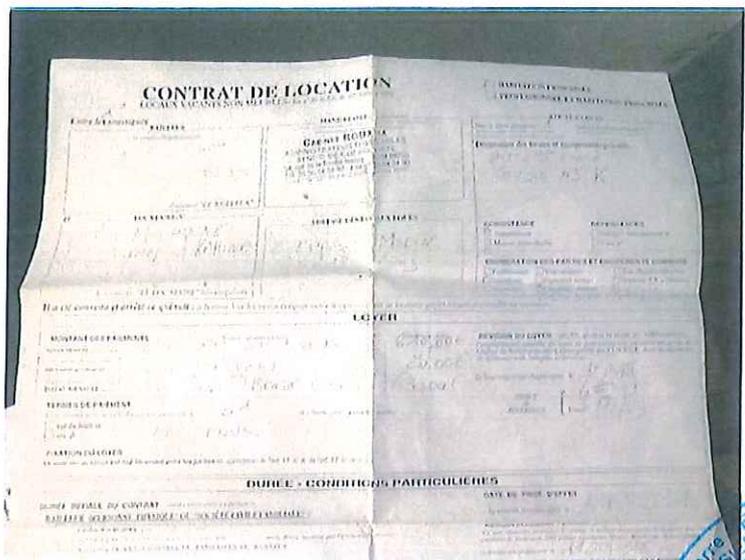
CONDITIONS PARTICULIÈRES

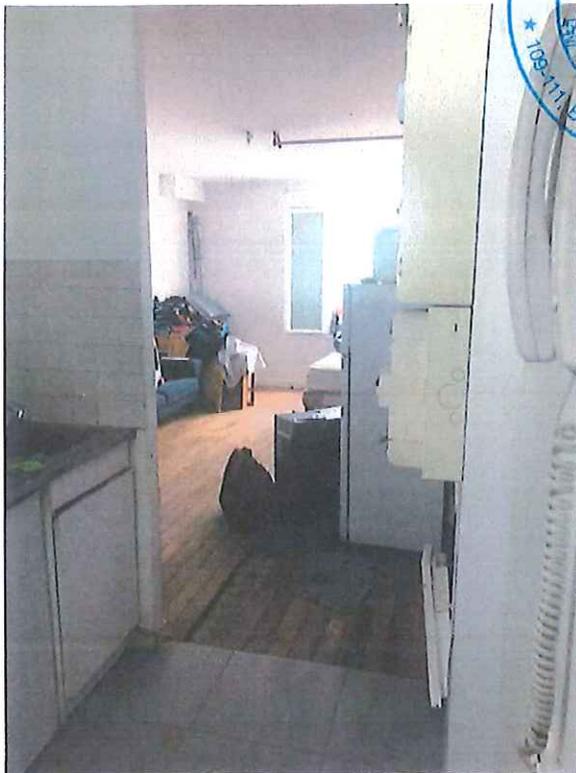
CONDITIONS GÉNÉRALES

DATE DE POURSUITE
 10 rue de la République
 75001 Paris

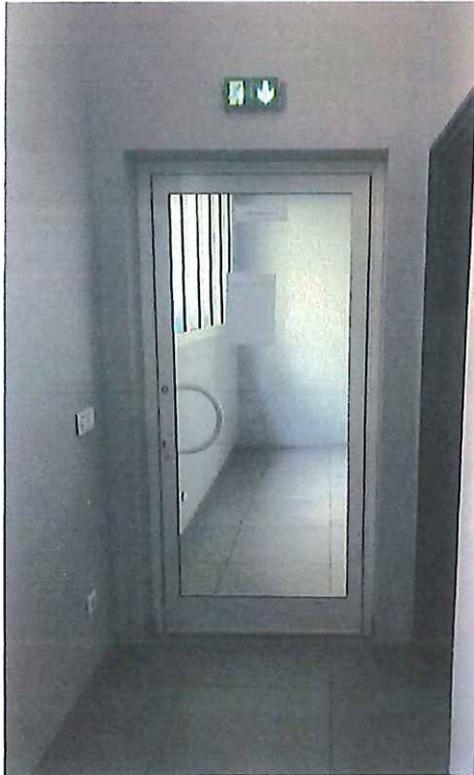
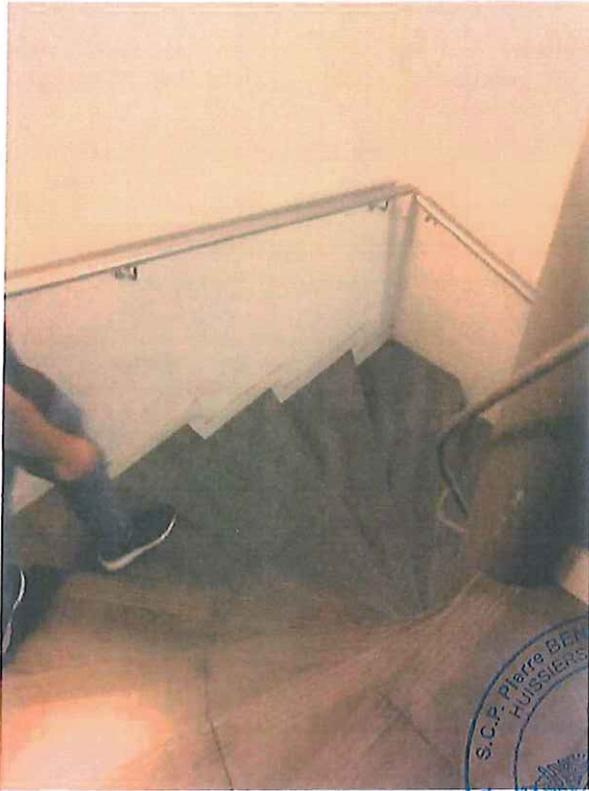
REMARQUES
 10 rue de la République
 75001 Paris

REMARQUES
 10 rue de la République
 75001 Paris











*EN FOI DE QUOI J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*

*Acte compris dans l'état déposé
Au bureau de l'Enregistrement de PARIS X^{ème}
Pour le mois correspondant à la date de l'Acte*

Maître Pierre BENHAMOUR
Huissier de Justice Associé

